

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 24 mars 2017 à 20 heures sous la présidence de Monsieur GIRAUD Alain, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal et nomment Raymond GOUIT secrétaire de la présente séance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des démissions de Monsieur FORTUNIER-CAILLE Serge en date du 12 décembre 2016 et de Monsieur POLLET Jean-Paul en date du 16 janvier 2017.

AVIS DE LA COMMUNE DE ST JULIEN MOLHESABATE SUR LE TRANSFERT DE COMPETENCE URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

Monsieur le Maire rappelle la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dénommée loi ALUR Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové qui donne désormais aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Toutefois, les communes pourront s'opposer au transfert automatique de la compétence urbanisme si « au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent ».

Suite aux nombreux débats ayant eu lieu à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, à l'opposition des communes les plus peuplées (Dunières, Riotord..), le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon.

AVIS DE LA COMMUNE DE ST JULIEN MOLHESABATE SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN PAR LA SAS LES AILES DE TAILLARD SITUE SUR LES COMMUNES DE BURDIGNES ET ST SAUVEUR EN RUE

Par arrêté en date du 16 février 2017, le Préfet de la Loire a soumis à enquête publique du 03 avril au 05 mai 2017 inclus le projet d'exploitation d'un parc de dix éoliennes par la SAS Les Ailes de Taillards sur le territoire des communes de BURDIGNES et SAINT SAUVEUR EN RUE lieux dits « Les Cimes » et « Le Suc des Trois Chiens ».

La commune de ST JULIEN MOLHESABATE est impactée par le projet dans le rayon de six kilomètres et, à ce titre, doit formuler un avis sur le projet dans le délai maximal de quinze jours après l'enquête publique soit avant le 20 mai 2017.

Le Conseil Municipal, après étude des éléments du dossier et délibérations, émet un avis défavorable au projet par :

quatre voix contre (crainte d'une extension du parc éolien sur le territoire de la commune de ST JULIEN MOLHESABATE, conséquences graves au niveau écologique, souhait de vivre dans un environnement préservé et respectueux de la santé, favoriser l'énergie solaire)

trois voix pour

deux voix sans opinion

NUMEROTATION ET NOMS DE RUES LE BOURG ET VILLAGES

La Poste impose la numérotation et la nomination des habitations (bourg et villages) de la commune pour faciliter l'accès des services d'urgence et la distribution du courrier par les facteurs intérimaires.

Résultat de l'étude réalisée par la Poste dans deux mois.

RIFSEEP REGIME INDEMNITAIRE LIE AUX FONCTIONS SUJETIONS EXPERTISE ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Avis favorable du comité technique de Haute-Loire concernant le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

ATTRIBUTION INDEMNITE 2017 AU RECEVEUR MUNICIPAL

Accord du Conseil pour le versement de l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires à Madame PONCIN Edwige, trésorière municipale à YSSINGEAUX depuis le 1^{er} janvier 2017.

REPAS 2017 DES AINES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose de programmer le repas des aînés de la commune le samedi 20 mai 2017. Le lieu non défini pour l'heure sera précisé dans le courrier d'invitation.

PERMANENCES ELUS ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Les élus sont invités à s'inscrire pour assurer des permanences lors des scrutins à venir : élections présidentielles 1^{er} tour dimanche 23 avril 2017 second tour dimanche 07 mai 2017 ; élections législatives 1^{er} tour dimanche 11 juin 2017 second tour dimanche 18 juin 2017.

QUESTIONS DIVERSES

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Suite à la démission de Monsieur POLLET Jean-Paul, la Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication est modifiée ainsi :

MEMBRES TITULAIRES

Mme GARNIER Yvonne
M. AULAGNON Paul
M. BLANC Maurice

MEMBRES SUPPLEANTS

Mme TRESCARTE Laura
M. SEYTRE Yves

DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CAPTURE DES CARNIVORES DOMESTIQUES ERRANTS

Suite à la démission de Monsieur FORTUNIER CAILLE Serge, les deux nouveaux délégués sont :

MEMBRE TITULAIRE

M. Maurice BLANC

MEMBRE SUPPLEANT

Mme LEGAT Elodie

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une réunion d'information publique le samedi 1^{er} avril 2017 à 17 h 00 en salle polyvalente. Certains conseillers regrettent de n'avoir pas été informés de cette réunion avant l'apposition des affiches et constatent un manque important de communication.

De plus, Monsieur le Maire explique qu'une consultation publique aura lieu le dimanche 23 avril 2017 (le même jour que le 1^{er} tour des présidentielles) afin de demander aux habitants de la commune s'ils sont POUR ou CONTRE le projet de réhabilitation de la mairie et de construction d'une auberge. Ces deux projets ont déjà été évoqués lors de précédent conseil et la majorité des conseillers municipaux n'y étaient pas favorables. D'autres alternatives sont en cours d'étude.

Monsieur le Maire fait le point sur les dépenses à inscrire au budget 2017 qui seront soumises au vote lors du prochain conseil municipal fixé au vendredi 07 avril 2017 à 20 h (columbarium + jardin du souvenir cimetière du haut, écopoint La Frache, pose poteaux éclairage public La Chalencconnière-Chantegraille-Coirolles, rénovation des deux gites, achat d'une épareuse,

réfection toiture maison M CHARROIN, travaux monument aux morts, mur de séparation entre cimetière haut et bas à abaisser, mur des gites, wc publics....)

Les vitres du réservoir d'eau potable au bourg ont été cassées intentionnellement, la famille concernée a fait une déclaration à son assurance et se charge des frais qui s'élèvent à 468 euros TTC.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition de souscription auprès de l'école privée Saint Joseph à DUNIERES afin d'aider au financement des travaux de remise aux normes (un exemplaire est transmis à tous les conseillers municipaux) et une affiche est apposée à l'extérieur de la mairie, les bons de participation et de souscription sont quant à eux disponibles en mairie.

Monsieur le Maire informe et invite les conseillers à l'inauguration du contrat ambition région à Raucoules le samedi 25 mars 2017 en présence du président de Région.

Monsieur SEYTRE Yves, premier adjoint, demande pour des raisons personnelles à ne plus occuper le poste de premier adjoint mais souhaite rester conseiller municipal, il demande si quelqu'un est intéressé pour le remplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 15.